

## Pour les élections CNESER usagers, avec un bulletin NUL réclamons une juste représentation des jeunes chercheurs

La CJC appelle l'ensemble des élus des C.R., C.A. et C.F.V.U ou des conseils académiques (doctorant-e-s ou non) votant pour le collège "usagers" de déposer un bulletin NUL réclamant la création d'un collège électoral "jeunes chercheur-e-s" pour interpeler l'ensemble des acteurs de l'ESR sur la nécessité d'une représentation juste et authentique dans l'ensemble des conseils centraux des universités et au CNESER.

La CJC accompagne ce geste en promouvant un collège électoral spécifique auprès des établissements, du CNESER et du ministère.

### *Les jeunes chercheur-e-s pourtant incontournables en mal de représentation*

Cette année ont lieu les élections au collège des usagers du CNESER. Les doctorantes et doctorants élus dans les différents conseils (C.A., C.R. et C.F.V.U.) au titre des usagers vont avoir l'occasion de s'exprimer et **d'affirmer le manque de représentativité des jeunes chercheur-e-s** au sein des institutions en participant à ce vote.

**Par leurs enseignements et leurs recherches, les jeunes chercheurs et chercheuses de l'ESR sont des acteurs incontournables de l'ESR.** Pourtant, aujourd'hui, nous sommes 70 000 dans des conditions de travail parfois précaires et particulières par rapport aux permanents mais notre représentation au sein des instances de gouvernance n'est ni authentique, ni propre à nos problématiques. Aujourd'hui, ce déni de représentation permet d'ignorer les problématiques des jeunes chercheurs en muselant leur voix.

Cette année, les 70 000 voix des doctorantes et doctorants sont scindées et noyées souvent dans les collèges "usagers" (2 300 000 étudiant-e-s de tous niveaux) et plus rarement dans le collège "enseignants-chercheurs" (68 000 enseignants-chercheurs).

**Devant cette situation intolérable et inéquitable, qui ne permet pas aux jeunes chercheurs d'exprimer pleinement leurs opinions, la Confédération des Jeunes Chercheurs appelle depuis sa fondation à la création d'un collège spécifique pour cette population.**

Dans les conditions actuelles, comment bien faire entendre la voix des jeunes chercheurs et chercheuses lors des prochaines élections ? **La CJC invite les élu-e-s doctorant-e-s des collèges "usagers" à voter avec un bulletin demandant la création d'un collège spécifique lors des élections usagers 2015 au CNESER.**

### *Le collège "usagers" : un collège qui n'a pas pour vocation de représenter les jeunes chercheur-e-s*

Les jeunes chercheurs et chercheuses, doctorant-e-s et docteur-e-s effectuent un travail de recherche et parfois d'enseignement au sein des établissements sans y être titulaires d'un emploi permanent. Ils et elles participent aux mêmes missions que les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires : la recherche scientifique et technique ainsi que la valorisation de ses résultats, la formation initiale et continue, la diffusion de la culture, l'information scientifique et technique et la coopération internationale. Or le collège "usagers" est censé représenter les « bénéficiaires » du service public de l'éducation comme les licences et les masters des établissements (article L811-1 du Code de l'Éducation).

**Les doctorantes et doctorants, par leur mission de recherche et parfois d'enseignement, n'ont pas vocation à être représentés par ce collège mais sur les collèges personnels des établissements.** Les enseignants-chercheurs permanents préparant l'habilitation à diriger des recherches ont une carte d'étudiant mais ne votent pas pour autant dans le collège "usagers".

Plus d'informations sur <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/fiche-representation.pdf>

## ***Le CNESER : un conseil national consultatif***

Le CNESER est le Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche. C'est un conseil consultatif auprès du ministère, où sont discutés tous les textes concernant l'enseignement supérieur et la recherche. Les élections des représentantes et représentants des professionnels au CNESER ont eu lieu jusqu'au 19 juin 2015.

## ***La Confédération des Jeunes Chercheurs : une organisation de représentativité des jeunes chercheurs au niveau national***

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, nationale et pluridisciplinaire. Elle regroupe une quarantaine d'associations de doctorant-e-s et de docteurs, bénévolement impliqués dans la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle. Au niveau national, par son expertise sur le doctorat, elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheur-e-s par l'intermédiaire de l'association EURODOC, dont elle est membre fondateur. Retrouvez la Confédération des Jeunes Chercheurs sur <http://cj.jeunes-chercheurs.org>.